La Liste des Gagnants

— SUITE —

Du 4e au 11e Prix. — DEUX BONS de 500 fr 6 % à lots du Crédit National, émission 1923, chaque bon pouvant gagner un demi million : 1000 fr

M. HERSAIN Henri Désiré, ajusteur, rue du Long-Pot prolongée, 253, FIVES-LILLE

M. VERMEULEN Octave, employé, 8, rue Mexico, LILLE

M DUSSART Désiré, chaudronnier en fer, 7, rue Pont-à-Vendin, à BRUAY-EN-ARTOIS

M ROULAND Charles, magasinier, 17, cour des Quatre-Chemins LILLE

Mme TILLOY DEROUBAIX, ménagère, route de Bully, à BULLY-LES MINES

M TILLOY Joseph, à BULLY-LES-MINES

M DEFOSSE Gorges, mécanicien au chemin de fer du Nord 265, rue de Lille, à BETHUNE.

Mlle DELVALLÉE, employée, rue Nouvelle, à Lambersart.

12e Prix — UN PHONOGRAPHE avec pavillon cuivre de 67 cm marchant au saphir et 5 disques, valeur 810 fr

Mme COUSIN Marie, route de la Gare, à PERNES-EN ARTOIS

13e Prix. — UNE MACHINE A COUDRE «SINGER», 5 tiroirs, table-bureau supprimant l'emploi du coffret Décoration riche, volant nickelé, bâti à bille, valeur 780 fr.

Mme DHENNIN Valentine, ménagère, allée des Tilleuls, 14, HAUBOURDIN

14e Prix. — UN PHONOGRAPHE « PATHÉ » à saphir avec diffuseur, meuble chêne avec jalousie expressive et 3 disques, valeur 700 fr.

M SCREVE GERMAIN, menuisier, rue Sadi-Carnot, 8, LEZENNES

15e Prix. — UNE MACHINE A COUDRE A MAIN « SINGER », avec moteur électrique, valeur 665 fr

M. LEMAIRE Louis, mineur, rue de Vitart, 8, à DIVION

16e Prix. — UNE MACHINE A COUDRE «SINGER», bâti, table et coffret, valeur 660 fr.

Mlle DARRAS Hélène, rue au Bouleaux, à BEUVRY

17e Prix — UNE TABLE DE SALON pouvant servir de table de jeu, scajou, marqueterie, garniture bronze, valeur 600 fr.

M. DEFOSSÉE Fernand, commis aux écritures, 27, rue Gambetta VIEUX CONDE

18e et 19e Prix — UNE MACHINE A COUDRE « SINGER », bâti, table et coffret, valeur 575 fr.

M. BOVY Octave, électricien, 5, rue Sprict MONS-EN BARŒUL

M MAHIEU Jules, évitier, rue Philippe-le Bon, cité Lys-Tancré, 5 à HELLEMMES

20e Prix. — UN TAILLEUR pour dame, modèle dernier genre, au goût du gagnant, valeur 550 fr.

Mme DESCHAMPS Amélie, ménagère, 17 rue Debuchy, TOURCOING

21e Prix — UNE GARNITURE DE CHEMINEE Louis XVI, mouvement quinzaine, avec sonnerie, marbre et bronzes, valeur 550 fr

M WUSTEYN Henri, cordonnier, rue Debuchy, 17, TOURCOING

22e Prix. — UN PARDESSUS en superbe moiré grise, manches et dos cote, complètement doublé en poil de chameau, valeur 525 fr.

M HELSENS Georges, mineur, rue du Château, FOUQUIERES LEZ LENS

23e Prix. — 6 CHAISES MODERNES, cannage avec une table moderne chêne, val. 500 fr

M. SPILLEBOUT Henri, magasinier, place Fernig, Pavillon Cacan, 8, LILLE

24e et 25e prix UN VELO de dame, toutes pièces de Saint-Etienne, machine de luxe, valeur 500 fr.

M. DHENNIN Hippolyte, jardinier, rue Pasteur, à FOURNES-EN WEPPES

M. VAN DER HEMEL Léon tapissier, 88 rue Nationale, LILLE

Du 26e au 31e Prix. — UN VÉLO homme, toutes pièces de Saint-Etienne, machine de luxe, valeur 500 fr.

M DE SCHUTTER Jean, tanneur, quai de l'Ouest, cité Hennissart, 15 LILLE

M. WIEIL Marcel, électricien, rue Laffement, 6, CANTELEU-LILLE

M. LECLERCQ Richard, employé, 68, rue Moulin-Braile, CALAIS

M SULMON Joseph, électricien, 94, rue d'Esquermes, LILLE

M Verhille Remi, employé au chemin de fer du Nord, à GONDECOURT

M MALAQUIN Michel Marcel, électricien 83, rue Barnerain FAMARS

32e Prix. — UN CARILLON WESTMINSTER, sonneries heures, demies, quarts sur 6 tringles Caisse noyer, avec glaces biseautées, valeur 500 fr

M HECQUET Charles, tisseur, route de Marquette, TILLOY LEZ CAMBRAI

33e Prix. — UN VELO de dame, marque « TRESOR », valeur 500 fr.

M. DRUELLE Jules, ajusteur, 67, rue de Rome, SIN-LE-NOBLE

34e Prix. — UN VELO homme, marque «TRESOR », valeur 500 fr

Mlle MADO Jeanne, 140, rue de Lourches DENAIN.

35e Prix. — UN COSTUME sur mesure, haute nouveauté, coupe et façon irréprochables, valeur 500 fr.

Mme Vve MULLIER, ménagère, 25, rue des Trois-Mollettes, LILLE

36e Prix. — UNE MONTRE de dame, or ciselé guirlande platine, garnie diamants, valeur 475 fr.

M MADO Louis, forgeron, 140 rue de Lourches, DENAIN

Du 37e au 46e Prix. — UNE BICYCLETTE dame « EYLLE », de l'Inter Labor, 18, rue Chorem, Paris, valeur 475 fr.

Mlle WENS Antoinette, rue Neuvelle, 2, MALO-LES-BAINS

M. MALIET Louis faïencier, rue Paul Bert 98, FIVES-LILLE

M HANQUET Frédéric, mineur, avenue des Pinsons, 38, HAILLICOURT

M. BILLET Albert fileur, 13, rue de l'Espérance, TOURCOING

M. BARD-LEMAITRE, calfeutrer, rue Bruay CALONNE-RICOUART

M. DE SCHUTTER, tanneur, 9, rue Bernard LAMBERSART.

Mme DUPRET Augustine, ménagère, 18, rue de Flandre BRUAY LES MINES

M DEFOSSÉE Fernand, chef portion, fosse Sabatier, 27, rue Gambetta, VIEUX-CONDE

45e Prix. — UN LIT pour personnes, émaillé blanc, dessier Louis XV, garniture cuivrerie, sommier métallique, valeur 450 fr.

Mme Vve Marie VERDONCQ, cabaretière, rue Nationale, 134, BILLY-MONTIGNY

46e Prix — UN COSTUME TAILLEUR dame, haute nouveauté, fabrication supérieure, Saits, robe et jaquette en mirettex garni cursen, entièrement doublé soie, val 450 fr.

Mme VERMEULEN Marguerite, employée, 120, boulevard Victor Hugo, LILLE

47e Prix. — UNE MONTRE BRACELET, pour dame, or ciselé, valeur 450 fr.

M PAILLET Jules, mécanicien route Nationale, BURBURE.

(A suivre)

Le centenaire de Fabre l'entomologiste

Sérignan, 23. — Les admirateurs d'Henri Fabre sont venus nombreux ce matin à Sérignan, pour célébrer le centenaire de la naissance du savant entomologiste

Après le salut du maire M. de la Paillonne M. Mangin, directeur du Muséum National, délégué du ministre de l'instruction publique retraça la vie difficile de Fabre et célébra sa gloire mondiale. Il prit ensuite officiellement possession de l'Harmas qui devient propriété nationale.

La statue de Fabre sera prochainement érigée à Sérignan.

:: :: LA POLITIQUE RÉGIONALE :: ::

Désireux de donner aux Partis démocratiques une tribune où ils pourront exposer leurs idées en toute liberté et même contradictoirement, nous publierons, sous cette rubrique, les articles des élus ou les informations importantes, durant la période électorale dans la mesure où ces communications intéresseront la politique de notre région.

Le programme de la Fédération Républicaine du Nord

AU COURS D'UN BANQUET DEMOCRATIQUE QUI S'EST TENU HIER A LILLE, IL A ÉTE DEVELOPPÉ PAR M. LOUCHEUR, DEPUTÉ DU NORD ANCIEN MINISTRE, QUI A PRONONCÉ UN GRAND DISCOURS SUR LA POLITIQUE INTERIEURE. :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

Sous la présidence de M. Loucheur, un grand banquet démocratique offert par la section lilloise de la F. R du Nord, réunissait hier à Lille dans les salons de l'hôtel Delannoy, plus de 150 convives, parlementaires, conseillers généraux, d'arrondissement, maires, conseillers municipaux, venus de tous les points du département.

Ce fut l'occasion d'une grande manifestation de propagande républicaine, au cours de laquelle, des orateurs autorisés MM. Daniel-Vincent, Debierre, Delesalle, Pollé et Balavoine, défendirent la politique républicaine, et insistèrent sur la nécessité de développer l'action et de resserrer les liens qui unissent déjà tous les démocrates du Nord. M. Loucheur termina la série des allocutions, en prononçant un grand discours programme sur la politique intérieure dont on lira plus loin les principaux extraits.

LE BANQUET

A la table d'honneur, figurent entre autres MM. Balavoine, président de la section de Lille de la F. R., Maurice Olivier et Muraquin, vice présidents ; Louis Collin, trésorier, Crussaire, secrétaire général de la F. R.; MM. Pollé, Debierre, Bersez, Dron, Hayez, sénateurs ; Daniel-Vincent, Delesalle, Macarez, Pascal, René Lefebvre, députés ; Mahieu, Canem, Carlier, Demesnay Antoine, De la Grange, Davaine, conseillers généraux ; MM. Spriet, Deroubaix, Fouaset, Vandenplas, Lepoivre, Drieux, Chatteleyn, Deraux, docteur Debeyre, membres du Comité, etc....

M BALAVOINE, au nom de la section lilloise prend le premier la parole au dessert, et prononce une allocution très applaudie. Il excuse d'abord MM. Trystram et Lemire, empêchés, puis usant de métaphores choisies il compare la Fédération Républicaine du Nord à une maison neuve, conçue selon des plans nouveaux. « Aux suggestions qui nous ont été faites, dit-il, nous avons pensé qu'il était plus sage de restaurer notre ancienne maison républicaine, harmonieuse dans ses lignes flamandes, bâtie de pierres dures sur un sol résistant, que de la transformer selon les indications plus ou moins fantaisistes d'architectes dont les plans ne nous inspirent aucune confiance ».

Aujourd'hui, la F. R est une maison de verre, aux murs transparents dans laquelle nous voulons pratiquer une politique claire, nette, sans souci des regards indiscrets. Les habitants de cette maison sont avant tout des ennemis de la guerre, qui veulent vivre dans la Paix et le Travail. M. Balavoine insiste sur la nécessité d'établir dans le Nord un réseau d'influence et d'action. La Fédération existe, mais la liaison manque entre ses membres. Quand la zône du républicanisme sera créée on pourra sans crainte aller au grand combat et à la victoire !

L'IDEAL REPUBLICAIN

Dans l'allocution vibrante, qu'il prononce, M. DEBIERRE, au nom de ses collègues du Sénat, définit l'idéal républicain. Sans idéal, dit-il, aucune collectivité ne peut vivre et prospérer. La République est l'idéal de la Justice, du progrès et de la liberté. En développant parmi les jeunes l'amour de cet idéal, on sert la France, la République et l'Humanité.

LA POLITIQUE ECONOMIQUE

M. Charles DELESALLE dans le discours très applaudi qu'il prononce, se montre partisan résolu de la politique économique qui doit dans le Nord prédominer toutes les autres. Il faut augmenter les capitaux, loger la main-d'œuvre, l'instruire, la spécialiser, moderniser les villes et les campagnes, faciliter les relations économiques entre la France et l'étranger. Pour arriver à ce résultat, l'union étroite entre le capital et le travail est indispensable. Le capital a ses obligations, une politique sociale de progrès humain s'impose. Le travailleur a le droit de lever les yeux vers un idéal de bonté, de justice et d'indépendance. Il a le droit d'espérer l'amélioration de sa condition sociale ; on a le devoir de l'aider à réaliser son idéal.

M. DELESALLE est aussi le soutien résolu d'une politique de réparation et de sécurité. C'est en mettant le Pays à l'abri des agressions possibles qu'on sauvegardera ses intérêts matériels et moraux.

Le discours de M. Daniel-Vincent

C'est tout un discours-programme, précis et éloquent, haché d'applaudissements, que prononce M. DANIEL-VINCENT. Tout d'abord il retrace l'œuvre magnifique des républicains du Nord, œuvre qu'il suffit actuellement de perfectionner, de parachever. « C'est sur 65 années de paix et d'organisation, de réformes sociales, de conquêtes pacifiques et humaines qu'est basée la République. La République ne doit pas être une oligarchie de profits, elle doit être la bienfaitrice des déshérités de la vie. Il faut qu'il y ait moins de misère, plus de justice, plus d'humanité parmi les hommes. M. Daniel-Vincent veut voir naître une Société plus habitable à tous ceux qui, par leur labeur, contribuent à la puissance et à la prospérité du Pays. En ce qui concerne la politique extérieure, la France ne peut vivre si elle n'a pas ses réparations et sa sécurité. M. Poincaré a continué la politique amorcée par MM. Millerand et Briand. Demain comme hier, nous devons être unis dans la défense de la République et de la Patrie (Vifs applaudissements)

Après M. Daniel-Vincent, M. POTIE, au nom du Conseil général et de ses collègues au Sénat apporte aux jeunes le témoignage de son estime, de sa sympathie et de sa reconnaissance.

C'est par l'union de toutes les forces, qu'on créera une France meilleure et plus prospère.

La parole est donnée à M. LOUCHEUR qui développe le programme républicain sur la politique intérieure.

Le discours de M. Loucheur

Après avoir exposé la question financière et insisté sur la nécessité de prendre des mesures pour assurer sans dépense inutile une vie digne aux fonctionnaires, M. Loucheur en arrive à la question religieuse.

« Il faut bien, dit-il, que nous nous expliquions, une fois encore, sur notre position dans la question religieuse, puisque nos adversaires politiques essaient de créer de nouvelles confusions.

Je ne m'attacherai pas à rechercher s'il n'existe pas un sectarisme de droite aussi dangereux et aussi néfaste que tout autre sectarisme. Je veux rester sur le terrain des faits.

Dans le programme de notre parti, publié au moment des élections législatives en 1919 nous avons déclaré formellement à la population du Nord que nous serions résolument pour le respect de toutes les croyances et pour l'application et le respect des lois de la République.

Fidèles à ces promesses, lorsque fut présentée devant la Chambre la proposition de rétablir les relations diplomatiques avec le Vatican, tous les députés de la Fédération républicaine du Nord approuvèrent cette reprise d'une ancienne tradition, la considérant à la fois comme une nécessité au point de vue de la politique étrangère de la France, et comme une mesure d'apaisement au point de vue intérieur.

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque quelque temps après, nous vîmes surgir à la Chambre plusieurs propositions visant en réalité à l'établissement de la répartition proportionnelle scolaire !

PAS DE R. P SCOLAIRE

Deux cents députés ont voté en faveur de cette mesure. Nous avons pensé que ce n'était pas accomplir la promesse de « respecter des lois » que de voter pour des propositions ayant comme but de les détruire !

Aussi tous les députés de la Fédération Républicaine du Nord, fidèles aux engagements qu'ils avaient pris devant vous, ont contribué par leur vote à repousser une pareille proposition qui n'aurait eu d'autre résultat que de remettre en question toute la législation républicaine scolaire.

Résolument décidés à vouloir la paix religieuse, nous pouvons affirmer que dans les années qui ont suivi la guerre cette paix était désirée sur tous les bancs de l'Assemblée législative.

Quelle grande faute fut commise par ceux qui soulevèrent cette question et d'autres du même genre !

A cette offensive, venant des partis de droite à l'encontre des engagements qui avaient été pris en 1919 et 1920 dans beaucoup de départements, nos amis républicains auront la sagesse de ne pas répondre par une contre-offensive.

Montrons-nous résolument décidés à ramener l'apaisement dans ce pays et à nous échapper, une fois pour toutes, de ces querelles religieuses qui, avant la guerre avaient séparé tant de Français !

D'autres devoirs s'imposent à nous.

Mais que chacun le sache bien

Nous nous défendrons avec énergie contre toute attaque visant une législation voulue et tant de fois approuvée par la grande majorité de la Nation.

Nous nous opposerons avec la même énergie à toutes modifications qui pourraient d'une part conduire à la non-application de ces lois ou d'autre part diminuer les garanties qu'elles ont accordées aux divers cultes

Conformément à la doctrine républicaine nous défendrons la liberté de l'enseignement et elle venait à être mise en cause, mais nous ne tomberons pas dans le piège tendu par ceux qui à droite, veulent maintenir dans ce pays l'agitation autour de questions religieuses définitivement réglées

PAS D'INGERENCE CONFESSIONNELLE !

Nous appuierons et continuerons l'effort commencé par les gouvernements de MM. Briand et Poincaré, pour permettre à l'Eglise de France, par la création d'associations diocésaines, la jouissance des biens nécessaires à son existence, dans le respect établi par la loi de séparation de la hiérarchie catholique

Nous pensons que c'est de notre côté qu'est le vrai sens de la liberté.

Les catholiques qui sont venus à nous si nombreux et qui, constamment, ont secondé nos efforts peuvent voisiner dans la Fédération Républicaine du Nord, avec ceux de nos concitoyens appartenant à d'autres croyances ou avec ceux qui, bons Français comme eux, sont épris de la pensée libre.

Aucun d'eux ne doit craindre une atteinte, quelle qu'elle soit, à cette liberté de penser ou de pratiquer son culte.

Nous voulons des hommes libres de leurs croyances dans un état libéré de toute ingérence confessionnelle.

Aussi suis-je certain, je le répète, que nos amis républicains se refuseront à répondre par des représailles à l'offensive venant de la droite. Elles serviraient les desseins de ceux qui essaient d'associer leur action sur la discorde entre les citoyens. Nous donnerons ainsi à tous, par notre calme et notre résolution, la conscience de la grande force que nous puisons dans notre libéralisme.

LE PROGRAMME SOCIAL

M LOUCHEUR en vient à examiner le programme social : « Les questions posées par le coût croissant de la vie, dit-il, vont à nouveau faire se heurter les intérêts contradictoires en apparence, du Capital et du Travail.

Le Parti Socialiste a un idéal. Nous le discutons, et nous examinerons surtout quelles méthodes il prévoit pour le réaliser ».

L'orateur développe l'évolution du régime capitaliste vers le Prolétariat, à travers les siècles puis il déclare :

« La République, dit-il, ne resta pas sourde aux réclamations du Prolétariat ; elle porte son effort dans deux directions

1 *Elle se préoccupe d'améliorer le sort de ceux qui souffrent, ce sont les nombreuses lois sur l'assistance dans toutes ses formes ;*

2 *Elle cherche à donner à la classe ouvrière une organisation légale, notamment par la loi sur les Syndicats.*

Les théories socialistes, ajoute-t-il, se sont peu à peu écartées du programme primitif du Parti, pour s'engager dans la voie tracée par Karl Marx.

« Certes ce programme comporte un idéal mais que de négations et de fatalisme ! La conclusion c'est que le Capitalisme, le grand ennemi doit s'écrouler scientifiquement partout ».

L'ABOUTISSANT DE LA LUTTE DES CLASSES

Pour aider à cet écroulement il lance une formule « La lutte des classes », et il veut en même temps créer l'espoir vers un régime dans lequel, à en croire Marx, seront supprimées les conditions mêmes qui amènent cet antagonisme de classes.

Je sais bien que nos Socialistes français, dont nous respectons la passion de l'idéal, se défendent énergiquement d'être des bolchevistes et n'en sont pas et qu'ils sont séparés des Communistes.

C'est hélas ! vers un régime à peu près analogue qu'ils tendent et ce n'est pas en le baptisant « collectivisme » qu'ils en changeront l'essence car, comme les Communistes, c'est la propriété collective qu'ils veulent réaliser. Je sais parfaitement qu'ils n'emploieraient pas pour y arriver les mêmes procédés que ceux mis en œuvre en Russie. Les moyens sont différents, mais l'important est que le but est sensiblement le même. Aussi est-il intéressant de voir les résultats obtenus dans la République des Soviets par l'essai d'un régime de vie, et d'un système d'exploitation collectifs.

Le Prolétariat russe a pris le pouvoir en 1917 il a expulsé le capital et les capitalistes.

A-t-il donné le bonheur aux travailleurs ?

Voilà le point principal, tout le reste n'est qu'vains discours

L'EXEMPLE RUSSE

Or, la réponse est effrayante pour les travailleurs. J'en appelle aux observateurs les plus impartiaux, aux socialistes eux-mêmes qui ont pu voir, en Russie, les résultats du régime nouveau, c'est la vie misérable pour le Prolétariat, c'est l'augmentation des heures de travail dans les usines, c'est la discipline de fer, autrement terrible que celle du Patronat, c'est la répression des grèves à coups de mitrailleuses et c'est enfin, la diminution de la production, conséquence directe de la production, conséquence directe de la disparition de l'intérêt particulier. Il a bien fallu que les Dirigeants de la République des Soviets se rendissent à l'évidence. Il a bien fallu qu'ils rétablissent au moyen d'artifices variés le système de la propriété paysanne. Alors, toute une économie nouvelle faire rentrer par la fenêtre le capitalisme qu'on avait jeté à la porte !

LA QUESTION SYNDICALE

« Après avoir pris l'enfant au berceau, l'avoir suivi dans son adolescence, et avoir insisté sur les devoirs de la collectivité envers son éducation, sa protection l'amélioration de son sort par le développement de toutes les œuvres sociales M. Loucheur en arrive à la question syndicale.

« Notre ouvrier est un laboureur. Il veut recevoir pour son travail un juste salaire et pouvoir défendre ses droits. La loi sur les Syndicats — œuvre de la République — lui en donne les moyens, mais à la condition de ne pas laisser dévier les syndicats de leur but nettement professionnel. Les transformer en Syndicats politiques, c'est en réalité, affaiblir leur action.

Nous concevons pour notre part des Syndicats professionnels fortement constitués après à la possession, et dirigés dans le but de donner au travailleur honnête les garanties d'ordre divers qu'il est en droit d'exiger.

LA PARTICIPATION AUX BENEFICES

M. LOUCHEUR n'est pas partisan de la participation aux bénéfices proprement dite.

Je verrai plus volontiers, dit-il, et c'est à mon avis la conception vers laquelle nous devons nous orienter — un *large développement des actions de travail*, dont le principe a été créé il y a cinq ans déjà, mais qui ont été peu en usage jusqu'aujourd'hui. Ces actions de travail seraient possédées non pas par les ouvriers de l'usine auxquels elles s'appliquent, mais par les groupements d'ouvriers d'une même industrie dans toute la région considérée. Je pense notamment que ce système pourrait recevoir progressivement son application dans l'exploitation des concessions des services publics. *Comme nous le voyez, c'est là encore le principe de l'accession à la propriété, caractéristique de notre programme.*

Le projet de loi sur les assurances sociales auquel MM. Daniel-Vincent et Jourdain ont attaché leur nom, assureront d'autre part la vie au ménage si la maladie s'est abattue sur lui, et avec la combinaison de la loi des retraites lui assurera le pain des vieux jours

LE BIEN DE FAMILLE

La F. R. du Nord est également pour l'abolition efficace à apporter aux classes moyennes qui souffrent du renchérissement du coût de la vie et des difficultés d'après-guerre. Elle veut voir disparaître la crise du logement, par l'accession de tous à la propriété sous le bénéfice des lois Ribot et Siegfried

Appliquons largement, dit-il, la législation actuelle et donnons-nous pour tâche de construire en 10 ans en France 500.000 maisons pour les ouvriers et les petits rentiers. Chaque ménage doit pouvoir posséder son « bien de famille ».

CONCLUSION

Après avoir parlé pendant près d'une heure M. LOUCHEUR en arrive à la conclusion de son discours

« Nous n'allons pas nous imaginer, dit-il, qu'on pourra dans une société, quelle qu'elle soit, faire disparaître les inégalités, conséquences du plus ou moins grand nombre de fées bienfaisantes qui se sont penchées sur nos berceaux, qui nous ont donné plus ou moins de facultés intellectuelles plus ou moins de puissance de travail !

« Courir après de telles utopies, c'est opposer le Peuple à la poursuite de l'irréalisable...

« Oui, ayons un idéal, mais fondons-le sur des réalités et non sur de simples théories

« Donnons à chacun le goût de vivre. Que l'Enfant, lorsque son cerveau s'éveille, n'aperçoive pas sur la route que l'ombre des souffrances mais aussi la lumière du bonheur ! »

En terminant son discours M. Loucheur lève son verre à la France et à la République !.. L'assemblée se lève, applaudit chaleureusement et entonne le « Vivat Flamand ».

Le Congrès Socialiste pour les Élections Sénatoriales

IL DÉSIGNE SES CANDIDATS ET DÉCIDE DE PROPOSER LA R. P. A TOUS LES PARTIS, AU SECOND TOUR DE SCRUTIN. EN CAS DE REFUS PAR L'UN D'EUX, L'ATTITUDE A OBSERVER AUX DEUXIÈME & TROISIÈME TOURS DE SCRUTIN SERA FIXÉE :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

La Fédération du Nord du Parti Socialiste a tenu dimanche, salle de l'Union de Lille, son Congrès, chargé de désigner les candidats et aussi la tactique et le programme qui devront être observés lors des élections sénatoriales de janvier prochain.

Une centaine de sections étaient représentées par deux-cents-cinquante délégués.

Au cours d'une réunion de la Commission Administrative, tenue la veille, la situation avait été examinée et diverses propositions avaient été présentées.

Elles sont portées à la connaissance du Congrès, dont la tâche sera d'autant plus délicate qu'on ne connaît pas encore l'attitude prise qu'adopteront les divers partis et surtout si tous les partis ou fractions de partis — notamment les rares radicaux-socialistes disséminés dans le département, — affronteront le scrutin.

Ces imprécisions, mises en valeur par certains orateurs du Congrès, impressionnèrent vivement les délégués et déterminèrent en fin de compte le vote émis, à l'issue de la discussion, à l'unanimité par l'assemblée.

LA PROPOSITION DE LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

La Commission administrative propose au Congrès d'adresser à tous les partis une invitation à faire au second tour de scrutin — c'est-à-dire que les forces respectives des différents partis se seront affirmées — une application de représentation proportionnelle.

Sur ce point, tout le Congrès est unanime et — tout à l'heure au moment du vote, l'accord se manifestera total. Mais qu'deviendra-t-il si l'un des partis refuse cette application du principe proportionnaliste ?

LA R. P. PAR FORCE

Certains ont pensé que l'on pouvait passer outre et imposer quand même — c'est-à-dire malgré les partis eux-mêmes — la R.P

Le citoyen CARTEGNIES expose ce point de vue. Il estime que, ce faisant, le Parti reste fidèle à lui-même, à sa volonté de R.P. juste et loyale et que c'est là le moyen honnête de donner à tous les partis — le Parti Socialiste y compris la représentation à laquelle ils ont légitimement droit.

DELANNOY, de Bruay, soutient le même point de vue.

DELORY, de son côté, considère que c'est là le seul moyen de donner aux divers partis une représentation et d'écarter toute tractation de compromission.

POUR UNE AFFIRMATION NETTEMENT ET PUREMENT SOCIALISTE

Mais tel n'est point l'avis d'un grand nombre de délégués.

SALENGRO expose longuement toutes les conséquences d'une application « par force » du principe proportionnaliste.

Sans garantir l'élection de candidats socialistes, elle fait courir le risque d'imputer au Parti Socialiste la responsabilité lourde du retour au Sénat de M. Plichon débarqué par la Fédération Républicaine.

Cette hypothèse doit être repoussée pour des raisons de classe et aussi pour des raisons laïques et républicaines. Aussi l'orateur repousse-t-il la proposition de R.P. par force.

Louis LOUIS, l'élection de Plichon, assurée dans de telles conditions serait une faute grave et une flétrissure.

Pierre DELCOURT examinant les divers éléments de la discussion estime qu'en conservant sa pleine indépendance et en restant lui-même le Parti Socialiste peut espérer, grâce au désarroi des autres partis, obtenir quelques élus. Il s'élève contre l'application par force de la R.P attitude qui ne serait pas comprise par le corps électoral.

Il n'accepte aucun moyen autre que l'affirmation simple du Parti et ne veut point que le Parti puisse avoir quelque part de responsabilité dans l'élection d'un Plichon ou de tout autre.

VALENTIN, SALENGRO interviennent à nouveau dans le même sens.

François LEFEBVRE fut aussi ému d'un système qui ferait rentrer à coup sûr au Sénat M. Plichon l'une des figures les plus symboliques de la ploutocratie réactionnaire.

LEBAS, qui vient d'arriver au Congrès prend immédiatement la parole pour exprimer son point de vue. Il rappelle les campagnes de presse, menées au cours de ces derniers mois et qui ont abouti à la rupture entre la Fédération dite Républicaine et M. Plichon.

La bourgeoisie va aux élections divisée et vaincue, estime-t-il, un résultat appréciable.

Le Parti réactionnaire qui a pourtant des ressources — n'aura annoncé-t-on qu'un candidat. Il n'apparaît plus que comme un parti à la remorque, mendiant aux autres partis des sièges.

On ne sait pas encore ce que feront les radicaux-socialistes. La situation est donc trop imprécise selon lui pour que le collège des délégués sénatoriaux socialistes puisse être dès maintenant lié par une décision de Congrès. Mieux vaut laisser à la Commission administrative de la Fédération à laquelle seront adjoints les candidats, le soin de préciser l'attitude que l'intérêt du Parti et de son idéal dictera pour le deuxième et le troisième tour.

ESCOFFIER, THIETARD et quelques autres délégués prennent encore la parole dans le même sens.

A l'unanimité, le Congrès décide qu'une proposition d'application de la R.P., au second tour de scrutin, sera faite à tous les partis. En cas de refus par l'un d'eux, la Commission administrative de la Fédération, à laquelle seront adjoints les candidats fixera l'attitude à adopter aux deuxième et troisième tours.

LES CANDIDATS DÉSIGNÉS

Ont été désignés par le Congrès comme candidats du Parti aux Elections Sénatoriales :

DELORY, Député-Maire de Lille ;
DONIAUX, Député ;
LEBAS, Député-Maire de Roubaix ;
RAGHEBOOM, ancien député adjoint au maire de Lille ;
BEAUVILLAIN, Maire de Cambry ;
COPPEAUX, Maire de Fourmies, Conseiller Général ;
DELANNOY, Maire de Bruay-sur-Escaut, Conseiller Général ;
HECKEL, conseiller municipal d'Hautmont.

rant qu'aucune réponse ne l'ayant satisfait, il maintient sa candidature.

M. MASSON apaise longue en parlant d'économie rurale et de représentation sénatoriale. Tout le monde ici, dit-il, est ami de l'agriculture, mais je cherche le défenseur de l'agriculture. Il tente une incursion difficile dans les tarifs douaniers, dans le problème du change, le charbon, l'industrie houillère et ses bénéfices. Il s'attire un démenti de M. Elby, qui ne tolère pas que les Compagnies minières et leurs bénéfices soient mis en cause. M. Bachelet appuie M. Elby et demande à M. Masson de retirer ses paroles. M. Masson ne s'exécute pas.

Avec M. Herquet, maire de Nesles, nous avons le son de cloche des commerçants, qui affirme-t-il, sont traqués et pressurés par le fisc. A travers son apologie personnelle, il tente d'expliquer les malheurs du commerce sans s'apercevoir qu'il éloigne le Congrès de l'objet de sa réunion.

On crie : Au vote ! Au vote !

Le vote est ordonné et trois candidats restent en présence. Mais aussitôt, M. Capy, si farouche tout à l'heure, retire sa candidature. On vote donc sur les noms de MM. Cauvet et Théret, par bulletins. En voici les résultats :

Votants, 192. — Docteur Théret, 166 voix ; M. Cauvet, 0 ; Divers, 18.

Peut-on dire que de ce fait, il y ait un candidat sénatorial républicain dans le Pas-de-Calais ? Ce problème apparaît à l'opinion publique qui doit juger si un Congrès comme celui de Saint-Pol, légèrement rattaché à gauche, fortement ramifié à droite, est lui-même un Congrès républicain.

Chose extraordinaire, il y eut de l'ordre. Nous avions évoqué un chef d'orchestre. M. le sénateur Bachelet a su remplir ce rôle avec autorité en aidant des puissants souffleurs qui s'agitaient sur la scène et dans les coulisses. M. le docteur Théret, leur doit, même s'il n'en est pas fier, une belle chandelle.

Mais il reste à la fin, c'est-à-dire M. Malingre et aussi M. Harduin. Il reste aussi toute l'avant-garde de la démocratie que les 166 voix de M. Théret, même multipliées, ne peuvent prétendre représenter.

G. D.

Le IXme Congrès des Pêcheurs à la ligne du Nord et du Pas-de-Calais

M. Edmond Ory, président d'honneur du syndicat central des Associations de pêcheurs, pisciculteurs et aquiculteurs de France, offrait, samedi à 17 heures 30, à l'occasion du Congrès de la Fédération des pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais, un banquet, à l'Hôtel du Soleil, rue Nationale, 171, à Lille.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de M. Ory. Parmi celles-ci, il nous faut citer : MM. Gallois, chef de service de l'amélioration de la pisciculture au ministère de l'Agriculture ; Chavin, chef de cabinet de M. Morain, préfet du Nord ; Bertin-Ledoux, secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais ; René Lefebvre, député ; Goudin, adjoint au maire de Lille ; Leboeuf, président du syndicat central de Paris ; Leroy, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ; Minville, secrétaire général du syndicat de Paris ; Desrousseaux, Dusanzais, Vautrin, Huet, chefs de division à la Préfecture du Nord ; Crapez, président et Wafflart, secrétaire du Syndicat des Pêcheurs à la ligne du Nord, etc., etc.

Après le repas, admirablement servi et d'une parfaite ordonnance, M. Ory, entretint ses invités du projet de loi sur la conservation des eaux. Il eût un mot aimable pour tous ceux qui l'aidèrent dans sa tâche ardue, comme d'ailleurs pour chacune des personnes présentes. On ne pouvait certes se montrer plus aimable.

M. Leboeuf, dit ensuite ce qu'il pensait de M. Ory et des services éminents que ce dernier ne cessa de rendre, notamment à la cause de l'assainissement des cours d'eau. Il le fit de la façon la plus délicate et dans un langage des plus choisis. En terminant, l'orateur remit à M. Ory, de la part des pêcheurs de France une médaille-souvenir, spécialement gravée à son intention.

M. Minville fit enfin l'éloge de tous ceux qui contribuèrent dans la mesure de leurs moyens, à l'amélioration de l'état sanitaire des cours d'eau et de la pisciculture.

Bans, doubles bans, triples bans furent battus en l'honneur des personnalités présentes, ceci sans compter les nombreux vivats flamands qui avaient été entonnés auparavant dans le même but.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

La séance du 9e Congrès Fédéral des Pêcheurs à la Ligne du Nord et du Pas-de-Calais, s'est ouverte à Lille, dimanche matin, à 10 h 30, en la Salle des Fêtes de l'Université. La plupart des personnalités citées plus haut y assistaient.

La place restreinte qui nous est réservée nous empêche de nous étendre, mais nous pouvons dire toutefois que quatre grandes questions firent l'objet des débats : 1° Le permis de pêche que, pour des raisons d'ordre diplomatique, les pêcheurs déclarent ne pas vouloir accepter ; 2° La grande question de la pollution des eaux par certaines industries, question traitée fréquemment par notre journal ; 3° La répression du braconnage fluvial ; 4° La réduction de 50 % du prix des places sur les chemins de fer, pour les pêcheurs voyageant en groupe, ainsi que cela se pratiquait avant-guerre

Ces divers chapitres furent traités par des orateurs divers, qui rallièrent les assistants à leur avis. Ceux-ci, après avoir entendu les comptes-rendus moral et financier de la Fédération, se rendirent à l'Hôtel Bellevue pour prendre part au banquet organisé en leur honneur.

A ce banquet, étaient également invités : MM. Morain, préfet ; Grimpret, ingénieur départemental du Nord ; Creton et Goudin, adjoints au maire de Lille.

Au dessert, MM. Gallois, délégué du ministère de l'Agriculture, en sa qualité de chef de service d'amélioration de la pisciculture ; Morain, préfet ; Ory, président d'honneur du Syndicat Central des Associations de Pêcheurs, pisciculteurs et aquiculteurs ; Leroy, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ; Minville, secrétaire général du syndicat de Paris ; Desrousseaux, Dusanzais, Vautrin, Huet, chefs de division à la Préfecture du Nord ; Crapez, président du Syndicat des Pêcheurs à la Ligne du Nord ; René Lefebvre, député et enfin Creton, adjoint au maire de Lille prirent tour à tour la parole, pour louer la pêche, les pêcheurs et aussi faire connaître les revendications de ces derniers à qui de droit.

REMISE DE DÉCORATIONS

Au cours du Congrès, M. Gallois a remis les distinctions honorifiques suivantes aux personnes ci-après :

Officier du Mérite Agricole. — M. Demesme Henri, vice-président du Syndicat des Pêcheurs du Nord

Chevaliers du Mérite Agricole — MM. Constant Crapez, président du Syndicat des Pêcheurs du Nord ; Lebargy Gaston, trésorier du même syndicat et Stévenard, président de la Société de pêche de Bruay-les-Mines

Pour l'Election Sénatoriale du Pas-de-Calais

Le Congrès départemental de St-Pol

Le